



Conseil de sécurité

Forum : Conseil de sécurité

Question : Comment renforcer les coopérations entre l'ONU et Interpol afin de lutter contre le trafic de déchets

Soumis par : délégation des Etats unis d'amérique

Conseil de Sécurité

Agissant en réponse aux défis croissants liés au trafic de déchets, qui menacent la santé publique, l'environnement et la sécurité mondiale,

Alarmé par l'ampleur croissante du commerce illicite de déchets et ses conséquences dévastatrices sur les écosystèmes mondiaux,

Assuré de la nécessité d'une action concertée et immédiate pour prévenir les dommages continus causés par le trafic de déchets,

Attendant avec intérêt la mise en œuvre de stratégies novatrices et durables pour éradiquer ce fléau mondial,

Accueillant avec satisfaction les efforts remarquables déployés par les organismes internationaux pour contrer le trafic de déchets à l'échelle mondiale,

Félicitant chaleureusement le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour son rôle déterminant dans la promotion de politiques et de mesures visant à prévenir le trafic de déchets et à encourager une gestion durable des ressources,

Saluant avec enthousiasme l'adoption de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, sous l'égide de l'ONU, qui œuvre à réglementer le mouvement transfrontalier des déchets dangereux, minimisant ainsi leur génération,

Félicitant l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour son engagement sans relâche dans la prévention et la répression des crimes liés aux déchets, ainsi que pour sa collaboration fructueuse avec Interpol et d'autres partenaires internationaux,

Se *félicitant* également de l'initiative de l'organisation internationale de police criminelle qui consiste la mise en place d'un Groupe de travail dédié à la criminalité liée à la pollution, rassemblant des experts mondiaux pour conseiller et soutenir les enquêtes et les projets visant à contrer cette forme de criminalité transnationale,

Reconnaissant les résultats probants des opérations spécifiques d'Interpol, telle que l'opération "30 Days Of Action" en 2017, ayant permis de dévoiler de nombreuses affaires illicites impliquant des déchets à l'échelle mondiale,

Saluant la collaboration étroite d'Interpol avec d'autres agences de l'ONU, notamment l'ONUSD, le Département des opérations de paix des Nations Unies (DPO), le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (BLT), et le PNUE, dans le but de renforcer les initiatives mondiales de lutte contre le trafic de déchets.

Exprimant sa vive préoccupation face aux défis persistants du trafic international de déchets et affirmant la nécessité d'une action collective et concertée pour remédier à cette menace croissante,

résolution :

1. *Encourage* les États membres à promouvoir activement le déploiement de technologies avancées, telles que la surveillance satellitaire et l'analyse des données, pour renforcer les capacités d'Interpol dans la détection des mouvements illicites de déchets ;
2. *Encourage* vivement les États membres à adopter des lois nationales plus rigoureuses contre le trafic de déchets et à plaider en faveur de sanctions plus sévères pour dissuader les acteurs criminels ;
3. *Promeut* des partenariats entre les entreprises américaines et Interpol pour développer des solutions innovantes de suivi et de gestion des déchets à l'échelle mondiale, facilitant ainsi une approche collaborative entre le secteur public et privé ;
4. *Appelle* instamment à resserrer les liens entre Interpol, les agences de l'ONU, et les organismes américains tels que l'Agence de protection de l'environnement (EPA) pour une collaboration holistique dans la lutte contre le trafic de déchets ;
5. *Demande* le renforcement de la coopération entre l'ONU et Interpol dans le partage d'informations, en mettant l'accent sur la coordination des efforts pour contrer le trafic de déchets ;
6. *Décide* de rester activement saisi de la question importante de la lutte face au trafic de déchet.